

Le domaine de Chantilly

Regards sur l'Orient

Charlotte Drahé *

**Autrefois perçue comme lointaine,
l'autre rive de la Méditerranée
s'est considérablement
rapprochée de notre monde
occidental, aujourd'hui intégrée à
plusieurs titres au cœur même de
notre quotidien.
Dans ce cadre et à l'occasion de
l'Année Européenne du Dialogue
Interculturel, le service éducatif
du Domaine de Chantilly
a souhaité redonner toutes leurs
places aux peintures orientalistes
du château de Chantilly
et rappeler au plus grand nombre
l'existence de ces « traces ».**

(*) Chargée des Publics du Domaine de Chantilly

Depuis plus de 7 siècles, le Domaine de Chantilly plonge ses racines dans la terre du Sud de l'Oise. Proche de la capitale, ce fleuron du patrimoine français conserve des trésors inattendus....

Un peu d'histoire...

Siècle après siècle par héritage, le Domaine de Chantilly devient successivement la résidence d'illustres propriétaires : Anne de Montmorency, connétable de France, proche du roi François 1^{er}, habite Chantilly à la Renaissance ; le Grand Condé, cousin germain de Louis XIV, réside au domaine au XVII^e siècle. Il fait dessiner par André Le Nôtre son célèbre jardin à la Française ; Louis-Henri de Bourbon Condé commande les Grandes Ecuries principales ; enfin, au XIX^e siècle, Henri d'Orléans duc d'Aumale, fils du roi Louis-Philippe, hérite des lieux.

Le domaine que nous admirons aujourd'hui est celui du duc d'Aumale. Rénovateur du site, il fait reconstruire le Grand château, détruit à la Révolution Française, pour y installer ses riches collections de peintures, dessins, objets d'art, livres, etc. Elles composent le fonds inestimable du musée Condé. En 1884, il lègue Chantilly à l'Institut de France sous réserve qu'à sa mort le musée Condé soit ouvert au public.

Le musée Condé, écrin d'une collection insoupçonnée

Le musée Condé rassemble la seconde collection de peintures anciennes après le Louvre.

Minutieusement constituée par le duc d'Aumale tout au long de sa vie, elle reflète ses goûts personnels, sa vision du Beau et lui rappellent les événements qui marquèrent son existence.

Entre autres merveilles, on admire au fil des salles une importante série d'œuvres évoquant l'Orient.

Images rêvées pour certains, elles évoquent pour Henri d'Orléans, une période clef de son existence, sa jeunesse. A peine âgé d'une vingtaine d'années, il se lance sur les traces de son frère et découvre la future Algérie. Profondément marqué par les couleurs chaudes, les paysages désertiques, les lumières éclatantes, il constitue peu à peu un remarquable ensemble d'œuvres orientalistes qui témoignent de son attachement à l'autre rive de la Méditerranée.

« Regards sur l'Orient », une action pédagogique invitant au voyage

A l'occasion de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel (2008), le service éducatif du Domaine de Chantilly s'est « emparé » de ce patrimoine emblématique en concevant une action pédagogique innovante, intitulée « Regards sur l'Orient ».

Les objectifs recherchés ont été les suivants :

- Valoriser ce fonds orientaliste auprès des publics jeunes, notamment les populations locales.

- Evoquer les échanges entre Orient et Occident au XIXe siècle en rappelant que ces passerelles enrichissent toujours notre monde actuel.

- Susciter le questionnement et engendrer un dialogue interculturel et intergénérationnel.

- Aller à la rencontre des populations éloignées de la culture afin qu'elles s'approprient ces richesses.

« **Regards sur l'Orient** » prend la forme d'une exposition pédagogique. Créée en avril 2008, elle se compose de 6 sections thématiques :

« **Raconte-moi l'Orient** » : cette section s'adresse aux plus jeunes enfants. Synthétique, elle donne les bases visuelles et cognitives pour appréhender ce monde nouveau.

« **Le cheval en Orient** », « **Le costume en Orient** », « **Architectures et environnements orientaux** ». Ces trois modules sont destinés aux jeunes de 6 à 12 ans. Ils permettent d'ouvrir des pistes de réflexions sur les changements opérés depuis le XIXe siècle, de relier ces thèmes à des pratiques actuelles et d'évoquer les échanges interculturels entre Orient et Occident.

« **Le duc d'Aumale et l'Algérie** » et « **Abd El-Kader et sa rencontre avec l'Occident** » sont destinés aux adolescents. Ces deux sections racontent le parcours de ces deux personnages emblématiques. Au-delà des opinions politiques qui les opposent,





Henri d'Orléans et l'émir Abd el-Kader sont liés par des valeurs communes telles que le respect de la culture de l'autre, l'admiration pour l'Orient et l'ouverture d'esprit.

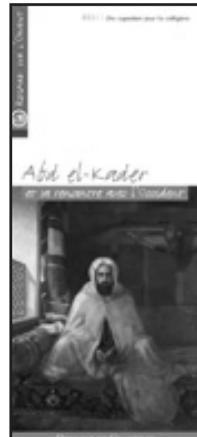
Le contenu de chacune de ces sections a été travaillé afin de susciter le questionnement des jeunes et celui des adultes accompagnateurs.

Ces œuvres ouvrant naturellement le débat, chacun est invité à prendre la parole, raconter son expérience et partager ses connaissances. Une richesse nouvelle, inhérente à la pratique du dialogue, s'offre alors aux visiteurs.

Les différents niveaux de lecture et le choix de ces œuvres orientalistes, permettent de déclencher une transmission d'expériences et d'engendrer un dialogue intergénérationnel.

Bien au-delà du strict cadre éducatif et de la sensibilisation des jeunes aux chefs-d'œuvre orientalistes du musée Condé, cette offre pédagogique aborde des thématiques contemporaines d'actualité telles que : le regard de l'autre, les différences de modes de vie, l'apparence vestimentaire et sa portée sociale, les échanges interculturels, l'histoire de la colonisation, etc.

Aux côtés du patrimoine matériel, se colporte ainsi l'immatérialité du souvenir, du savoir-faire et la reconnaissance d'une culture souvent transmise en pointillés. Face aux œuvres, la parole sauvegarde les mémoires.



Cette exposition itinérante a été soutenue financièrement par l'antenne régionale Picardie de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE).

Le Ministère de la Culture et de la Communication, l'Année Européenne du Dialogue Interculturel, l'Inspection Académique de l'Oise et l'Institut des Cultures d'Islam ont été partenaires de ce projet.

Focus

Henri d'Orléans, duc d'Aumale :

Henri d'Orléans, duc d'Aumale, naît à Paris le 16 janvier 1822. Quatrième fils de Louis-Philippe, il fait ses études à Paris, au collège Henri IV. Dès l'âge de dix-huit ans, il part pour l'Algérie en compagnie de son frère Henri d'Orléans, prince royal. Le jeune duc découvre alors Alger et visite la casbah. Ce premier contact avec le Maghreb émerveille le duc d'Aumale et explique son goût des tableaux orientalistes où il retrouve la lumière méditerranéenne.

A partir de 1841, la France décide de s'engager dans une guerre de conquête en Algérie. Le duc d'Aumale est nommé colonel du 17e « léger ». Il ne cesse plus de sillonnner le pays à la recherche de l'émir Abd el-Kader, qu'une stratégie hors pair rend insaisissable. Selon le mot du maréchal Bugeaud, « l'intelligence subtile d'Abd el-Kader devine ce que la tradition nous apprend ».

Cependant, le 16 mai 1843, combinant la chance et l'audace, le duc d'Aumale prend la smala d'Abd el-Kader. C'est sans conteste son plus haut fait d'armes, qui le couvre aussitôt de gloire. Nommé gouverneur de l'Algérie en 1847, le duc d'Aumale se voit contraint à l'exil en Angleterre lors de la révolution de 1848. C'est là qu'il rassemble la future collection aujourd'hui exposée au château de Chantilly. Le duc d'Aumale meurt en Sicile, en mai 1897.

L'émir Abd el-Kader :

À la naissance d'Abd el-Kader en 1808, l'Algérie est sous la domination de l'Empire ottoman. Un maladroit coup de chasse-mouches asséné au consul de France par Hussein, dey d'Alger, signe le début de la guerre entre les deux pays.

En Algérie, la résistance s'organise conduite par le père d'Abd el-Kader. Le 22 novembre 1832, il porte son fils alors âgé de 24 ans à la tête de la résistance. Abd el-Kader est ainsi proclamé émir. Dès lors, il ne cessera de combattre les troupes françaises jusqu'à sa reddition en 1847.

La stratégie d'Abd el-Kader combine le harcèlement et le compromis avec l'ennemi. Plusieurs traités sont donc signés. Aux yeux des Français, Abd el-Kader est un allié qui assure la sécurité dans l'arrière-pays. En réalité, il organise l'État algérien et rallie de nombreuses tribus au combat contre l'occupant.

Pendant plusieurs années, les traités alternent avec les combats qui s'intensifient.

Le 14 mai 1843, le duc d'Aumale s'empare de la smala de l'émir. Après cet échec cuisant, Abd el-Kader se réfugie au Maroc. Il finit par se rendre le 23 décembre 1847, à la condition de pouvoir gagner les Lieux saints. Le duc d'Aumale ratifie l'accord.

Peu après, la révolution de 1848 constraint Henri d'Orléans à l'exil. Au mépris de l'accord conclu avec le duc, le nouveau gouvernement fait successivement interner l'émir à Toulon, Pau et enfin Amboise (1848-1852). Libéré en octobre 1852, il quitte la France pour la Turquie avant de s'établir à Damas, en Syrie. Il passe les dernières années de sa vie à rédiger des écrits mystiques inspirés du soufisme, et s'éteint le 25 mai 1883.

La Fondation pour la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly :

Crée en 2005 par Son Altesse l'Aga Khan, la Fondation pour la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly a été mandatée par l'Institut de France, propriétaire des lieux à la suite de la donation du duc d'Aumale.

Elle a engagé depuis lors de nombreux travaux de préservation des sites, de rénovation et de restauration du patrimoine bâti, des jardins ou des collections d'œuvres d'art, d'amélioration des conditions d'accueil et de visite, qui ont d'ores et déjà rendu sa splendeur et son attrait à la résidence des Princes. Ces premières réalisations, attirant un public nombreux, contribuent en outre à asseoir son développement économique.

L'action de la Fondation pour la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly couvre l'ensemble du domaine, par convention avec l'Institut de France et jusqu'en 2025. Assurer la pérennité du domaine, en garantissant son développement économique et environnemental durable, l'inscrire dans le paysage culturel international, telles sont les missions de la Fondation, également tenue au strict respect des conditions du legs du duc d'Aumale.

La Fondation mène un vaste programme de rénovation et de restauration, qui vise par phase à sauvegarder l'ensemble du domaine (Château, Parc et Grandes écuries). Ces projets sont financés, pour les dix ans à venir, par un partenariat public/privé, pouvant faire intervenir l'Etat, la Région Picardie, le Département de l'Oise, Son Altesse l'Aga Khan, mais aussi des mécènes. Préservant les exceptionnelles richesses du domaine mais favorisant également les conditions d'accueil et de circulation des visiteurs, ces travaux renforcent la politique de développement économique menée en parallèle par la Fondation. Celle-ci mise en effet sur un programme culturel placé sous le signe du professionnalisme, de l'excellence scientifique et de l'ouverture à tous les publics, ainsi que sur l'animation d'un réseau de relais prescripteurs, en France comme à l'étranger.

L'Institut de France, légataire du duc d'Aumale :

Le Domaine de Chantilly est propriété de l'Institut de France, depuis le legs fait par l'un de ses membres, le duc d'Aumale. Grand homme politique français, érudit et fervent collectionneur, il s'attacha à préserver la mémoire familiale et acquit toute sa vie des œuvres d'art (peintures, dessins, gravures...), souvent par collections entières. En 1884, il lègue l'ensemble du Domaine et de ses collections à l'Institut de France – dont il est trois fois membre – pour éviter la dispersion (ses enfants sont décédés) et préserver son œuvre de collectionneur.

L'Institut de France a récemment signé une convention de coopération avec la Fondation pour la sauvegarde et le développement du Domaine de Chantilly, créée en 2005 par Son Altesse l'Aga Khan ; elle assure ainsi la restauration, la gestion et le développement pour une durée de vingt ans d'un périmètre riche du château, du parc et ses jardins et des Grandes Écuries du Domaine de Chantilly.

Charlotte Drahé